



**Interreg**



France-Wallonie-Vlaanderen

UNION EUROPÉENNE  
EUROPESE UNIE

---

**I SAID**

# Séminaire transfrontalier

*Mons, le 12 octobre 2017*



# Rapport de recommandations

- Des propositions à différents niveaux:
  - étatique,
  - institutionnel,
  - établissements,

## Recommandations - étatique

### Niveau étatique / réglementaire

- Améliorer la lisibilité de la multitude des acteurs français du champ du handicap.
- Etendre l'accord cadre à l'accueil des personnes en situation de handicap belges dans les établissements et services français.
- Restreindre l'accord-cadre à la seule mobilité sur les zones transfrontalières.
- Simplifier la législation sur la domiciliation à l'étranger des personnes en situation de handicap, dans les zones transfrontalières, afin de conserver les aides et prestations.
- Développer des Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST) Médico-Sociales pour les établissements et services accueillant des personnes en situation de handicap. Les établissements devront se conformer à un référentiel « qualité ».

## Recommandations - institutionnel

<p><b>Niveau institutionnel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Simplifier la lecture pour les personnes et les familles de l'ensemble des dispositions (réglementations, textes, informations, ...) autour du handicap (accompagnements, financements, normes qualité, ...)</li><li>- Développer des procédures pour permettre l'hébergement de personnes belges en France.</li><li>- Généraliser le conventionnement des établissements belges accueillant des adultes français en situation de handicap avec les Conseils Départementaux et les Agences Régionales de Santé. Ce conventionnement proposerait un référentiel socle pour la qualité des prestations.</li><li>- Uniformiser les modes de financements par une enveloppe unique</li><li>- Faciliter les échanges entre l'AViQ et les</li></ul>
	<p>différentes institutions françaises afin s'assurer de la conformité de l'établissement belge accueillant des personnes françaises</p>

## Recommandations - établissements

### Niveau des établissements

- Développer une plateforme transfrontalière ainsi qu'un service doté de moyens humains permettant les échanges et le déploiement de la Réponse Accompagnée Pour Tous
- Mettre en place un jumelage franco-wallon des établissements et services
- Développer des communautés de pratiques entre professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap de part et d'autre de la frontière.
- Créer un dossier unique de l'utilisateur partagé aux établissements français et belges

# Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE  
EUROPESE UNIE

## I SAID

Projet réalisé en partenariat

[www.isaid-project.eu](http://www.isaid-project.eu)

